

**Compte-rendu de la Commission de Suivi du Site de SUEZ – LAMBERT
du 2 octobre 2024**

Présents :

Collège « Administration de l'Etat »

Rémi RECIO, sous-préfet de Narbonne
Laurent DENIS, DREAL
Julien BAROUSSE, DREAL
Dominique MESTRE-PUJOL, ARS
Karine PODENCE, sous-préfecture de Narbonne
Catherine JEAN, sous-préfecture de Narbonne

Collège « élus des collectivités territoriales concernées »

Nathalie BEAULIER, Mairie de Narbonne
Jean-Louis RIO, Maire de Bages
Sandrine SIRVENT, Conseil Départemental
Laurent BENAU, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

Collèges « Exploitants des installations classées » et « Salariés des installations classées »

Pierre MOGUEROU, SUEZ
Adélie ANGELIN, SUEZ
Martine LAUMOND, SUEZ
Olivier COURQUIN, SUEZ
Francis LACAZE, SUEZ

Collège « Riverains des installations classées et associations de protection de l'environnement »

Nicolas COSTES, Conseil Citoyen Montplaisir, Roches Grises, Réveillon
Christian CREPEAU, ECCLA
Julie FONTANET, APNA

Excusés :

Michel JAMMES, Maire de Sigean

1 – Le compte rendu du 3 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

2 – Présentation du bilan annuel 2023 - ISDND et Ecopole

2 a. Présentation des bilans annuels 2023 - ISDND et ECOPOLE

Suite à des modifications, le support de présentation en séance pour ECOPOLE sera joint au présent compte-rendu.

2b. Commentaires /Observations:

On note une diminution sensible du tonnage de déchets reçus sur le site, grâce à l'amélioration du tri et des bio-déchets.

Concernant le sujet des odeurs, l'idée de faire contribuer les riverains à des jurys de nez est évoquée et retient l'attention du sous-préfet.

Concernant les envols, malgré les mesures prises sur le site, la situation n'est pas satisfaisante pour les communes avoisinantes. En effet, elles reçoivent régulièrement des plaintes, notamment des pêcheurs et des chasseurs.

A la demande du sous-préfet, un examen des déchets récoltés sera effectué à l'occasion des prochains « World Cleanup Days » pour objectiver la situation au-delà de la route départementale.

L'association ECCLA souhaiterait savoir à quelle date les mesures pour les bio-déchets seront mises en place à Lézignan Corbières. Ce sujet relevant des collectivités, il convient de s'adresser à la commune. Le sous-préfet pense qu'il serait intéressant d'examiner le délai d'appropriation par les habitants à compter du moment où les mesures sont mises en place.

Le CD 11 déplore que les communes ne s'emparent pas plus de cette politique.

ECOPOLE

Suite à un signalement du non-respect des consignes de tri dans les containers, le sous-préfet indique que cette information sera communiquée au Grand Narbonne afin d'apporter des mesures correctives lors de la collecte des déchets.

3 – Bilan des contrôles par la DREAL – 2023

Pour rappel les rapports sont disponibles sur le site Géorisques.

La DREAL fait le point sur les actions de l'inspection réalisées en 2023.

Monsieur le sous-préfet clôture la séance en indiquant son souhait de tenir la prochaine CSS sur site.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Narbonne,

Rémi RECIO